



# Bureau Exécutif de Ligue

## PROCES-VERBAL N°03

<b>Réunion du :</b>	Lundi 10 septembre 2018
<b>Présidence :</b>	Gérard LOISON Président – Didier ESOR Président Délégué
<b>Membres du Bureau :</b>	Jacques BODIN - Alain DURAND - Jean Jacques GAZEAU - René JOUNEAUX - Franck PLOUSE - Guy RIBRAULT
<b>Assiste :</b>	Jérôme CLEMENT - Lionnel DUCLOZ
<b>Excusés :</b>	Guy COUSIN - Christophe LE BUAN - Alain MARTIN

### 1. Informations du Président

- **Courriel d'Isabelle SALAUN à propos de la tenue des CODIR exclusivement le lundi**  
Réponse sera faite par le Président.
- **Relance du projet de créer une Amicale des Anciens Dirigeants de Ligue** (ou à défaut organisation d'un temps de convivialité)  
Le Président prendra l'attache de M. Claude SIMONET.

### 2. Vie de la Ligue

- **Retour sur la réunion du personnel du 31.08.2018**  
Présentation des organigrammes des services administratifs et techniques  
Lancement de la newsletters interne Ligue / Districts  
Nécessité d'améliorer les relations Ligue / Districts.
- **Compte rendu de la réunion de préparation de la journée des clubs le 24.11.2018 à Carquefou**  
Le Directeur expose le déroulé prévisionnel de la journée des clubs du 24 novembre :  
09h00 - 09h15 : Ouverture de la journée  
09h15 - 10h : Présentations et échanges sur l'action de la Ligue en faveur du Football en Milieu Scolaire sur le territoire régional  
10h00 - 10h45 : Ouverture de l'AG, Rapport d'activités en format vidéo (vote), Bilan financier (vote), rapports du CAC, Budget Prévisionnel (vote)  
10h45 – 11h15 : Pause  
11h15 – 11h45 : Modifications règlementaires sous réserve (vote), présentation des services de la Ligue, présentation de l'ETR, clôture de l'AG  
11h45 – 13h00 : Déambulation dans les stands  
13h00 – 14h15 : Repas assis (400 personnes max)  
14h30 – 16h00 : Intervention / Conférence (capacité de la salle : 800 personnes)

#### Thématiques proposées pour les stands et intervenants :

- FAFA
- Formation (Financement des formations et parcours de Dirigeants)
- Dématérialisation des licences et paiement en ligne

- Assurances
- Arbitrage (recrutement, fidélisation, formation) :
- Développement de la pratique féminine + féminisation des instances + CDM 2019
- Partenaires (Nike/ Intersport...)

**Le Bureau valide cette proposition d'organisation.**

- **Modalités de mise à disposition des techniciens des Districts auprès de l'Équipe Technique Régionale**  
Présentation par le Directeur Technique Régional des actions Ligue réalisées par les CTD DAP et PPF pouvant être prise en charge financièrement par la Ligue  
Propositions :  
CTD PPF : 21,5 jours  
CTD DAP : 7,5 jours

**Le Bureau valide les modalités proposées qui feront l'objet de conventions cadres entre la Ligue et les Districts. Les tableaux de répartitions seront revus annuellement.**

- **Mouvements des clubs**  
Il est rappelé que les nouvelles appellations de groupements /fusion de clubs doivent impérativement faire référence à une (à minima) des communes du groupement.

**Le Bureau valide le tableau des mouvements présentés en séance (cf Pièce Jointe).**

- **Validation PV CODIR 28/08** en ce qu'il étend et précise les conditions d'application de la nouvelle règle fédérale autorisant l'entrée en jeu d'un quatrième remplaçant durant les prolongations pour les rencontres seniors /Masculins en coupe des Pays de la Loire.

### 3. Vie des Pôles

#### 3.1 – TECHNIQUE

- **Sections Sportives Scolaires :**
  - **Lancement officiel de la préfiguration du PEFA au Lycée Ambroise Paré de Laval**  
Structure qui rassemble des sections Garçons, Filles, Arbitres et Futsal et constituera à terme le Pôle d'Excellence du Football Amateur.
  - **Évolutions de la S.S.S. filles du Collège et lycée la Colinière à Nantes**  
Reprise en charge de la gestion de cette SSS par la Ligue suite au désistement du District 44.  
Liens avec les responsables du collège et du lycée  
Liens avec les clubs locaux pour une fonction de clubs supports à terme  
Recrutement des encadrants effectué.

#### 3.2 – FINANCES

- **Information sur les budgets prévisionnels des commissions régionales**  
Objectif : maîtrise des coûts de fonctionnement des CR

#### 3.3 – JURIDIQUE

- **Orvault Sport**  
Informations du Président, en attente de la décision de la Commission Supérieure d'appel FFF  
Incertitude sur l'organisation du championnat R1 féminin
- **Recours devant le CNSOF de NANTES CWEST FUTSAL**  
Informations du Président, en attente de la notification de conciliation du CNOSF qui pourrait confirmer les décisions des Commissions statut arbitrage et Appel de la LFPL

#### 3.4 – ARBITRAGE

- **Retour sur les stages organisés par la CRA**  
Stages pour tous les niveaux d'arbitres depuis la mi-août.  
Bonne préparation pour le début de saison avec un suivi individualisé qui est mis en place.

### 3.5 – COMPETITIONS

- **Retour sur les réunions de début de saison des clubs de : N3/R1, jeunes et futsal**  
Globalement bonnes réunions de début de saison avec de bons taux de participation.  
Pour les clubs de N3/R1 le format doit être revu afin d'apporter de l'intérêt et de la plus-value pour les clubs.

### 3.6 – IR2F

- **Formation des arbitres**  
Points à retenir :  
Présentation du contenu et des modalités de la formation des arbitres  
Organisation par la Ligue  
Hébergement possible sans mélange des publics différents (mixité et mineurs / majeurs)  
Si hébergement de mineurs nécessité d'un surveillant de nuit de 21h00 à 08h00 à partir de 4 stagiaires.  
Matériel pédagogique fourni par la Ligue  
Encadrement par des formateurs habilités ou en cours d'habilitation  
Nécessité pour les formateurs d'avoir le PSC1

### 3.7 – PARTENARIAT

- **Partenariat Intersport D1-R3**  
Dotation par Intersport de 1000€ pour tous les clubs accédant en R3  
Les élus de District sont sollicités pour participer aux remises dans les magasins.

## 4. Invitations - Questions diverses - Tour de table

- Regret porté par le District 49 sur le manque d'information de la Ligue vers les districts au sujet de l'arbitrage des matches de jeunes par les jeunes.  
Les services de la Ligue devront apporter les informations nécessaires aux instances départementales.
- Mise en place d'un bureau commun Ligue / Districts afin de permettre aux dirigeants des différents centres de gestion de mieux se connaître
- Travaux de mise en place de la nouvelle commission régionale actions citoyennes et sociales (fusion des CR observatoires des comportements et CR citoyenneté)
- Evocation de l'intérêt de communiquer et accompagner les clubs sur les incidences sportives et financières des sanctions disciplinaires (dans une forme à définir)
- Le Directeur Technique Régional aborde les actions à venir pour la Coupe du Monde Féminine 2019  
Sujet à aborder dans les commissions concernées

## 5. Prochaines réunions

- **Codir le 24 septembre 2018 à Nantes**
- **Bureau le 15 octobre 2018 à Nantes**

Le Président,  
Gérard LOISON



Le Président Délégué  
Didier ESOR



## Mouvements des Clubs présentés au Bureau du 10 SEPTEMBRE 2018

### AFFILIATION

District	Pratique	N° Affiliation	Nom des Clubs	Siège Social	Date de la dde	Avis district	Observations	Accord Ligue
44	LIBRE		SPORTING SUD LOIRE	Le Loroux Bottereau	24-juil.-18	29-août-18		OUI

## Mouvements des Clubs présentés au Bureau du 10 SEPTEMBRE 2018

### MISE EN NON ACTIVITE TOTALE OU PARTIELLE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Date demande	Avis favorable district	Observations	Accord Ligue
44	LIBRE	528847	FC IMMACULEE ST NAZAIRE	St Nazaire	29.08.18	03.09.18	Inactivité partielle U16/U17	OUI
49	GROUPEMENT	581670	GJ DOUE PUYVAUDELNAY	Doué la Fontaine	/	03.09.18	<span style="color: red;">Info District Maine &amp; Loire aux licences</span> Inactivité partielle U19	OUI
49	LIBRE	522850	FC DU PLESSIS GRAMMOIRE	Le Plessis Grammoire	04.09.18	04.09.18	Inactivité partielle U15	OUI
49	LIBRE	520087	DOUTRE SC D'ANGERS	Angers	06.09.18	06.09.18	Inactivité partielle U15	OUI

## Mouvements des Clubs présentés au Bureau du 10 SEPTEMBRE 2018

### RADIATION

District	Pratique	N° Affiliation	Nom des Clubs	Siège Social	Date de la dde	Solde LFPL	Solde Dist	Avis district	Observations	Accord Ligue
44	FOOT ENTREPRISE	<b>680646</b>	AS CENTRE PENITENTIAIRE	Nantes	06.09.18	à jour	Débit 372 €	06.09.18 <span style="color: red;">oui ss réserve solde cpte</span>		<b>OUI</b>

## Mouvements des Clubs présentés au Bureau du 10 SEPTEMBRE 2018

### NOUVELLE CONVENTION

District	Pratique	N° Affiliation	Nom des Clubs	Siège Social	Date de la dde	Avis district	Observations	Accord Ligue
85	GROUPEMENT	<b>582154</b>	GJ COEX VIE JAUNAY	Apremont	26.04.18	Favorable en date du 07.09.18	Nouvelle convention du 18.04.18 <i>suite à fusion Apremont La Chapelle</i> Cat. U12 à U18	<b>OUI</b>

## Mouvements des Clubs présentés au Bureau du 10 SEPTEMBRE 2018

### CHANGEMENT DE TITRE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom des Clubs	Siège Social	Date de la dde	Avis district	Observations	Accord Ligue
44	FOOT ENTREPRISE	616023	FC LUCOUN NANTES devenant : LUCOUN BOUAYE	Bouaye	06.09.18	06 et 11.09.18		OUI



# FORMATION INITIALE D'ARBITRES

## CAHIER DES CHARGES

*(validé en Bureau Exécutif du 10/09/2018)*



**INSTITUT RÉGIONAL  
DE FORMATION DU FOOTBALL  
DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE**

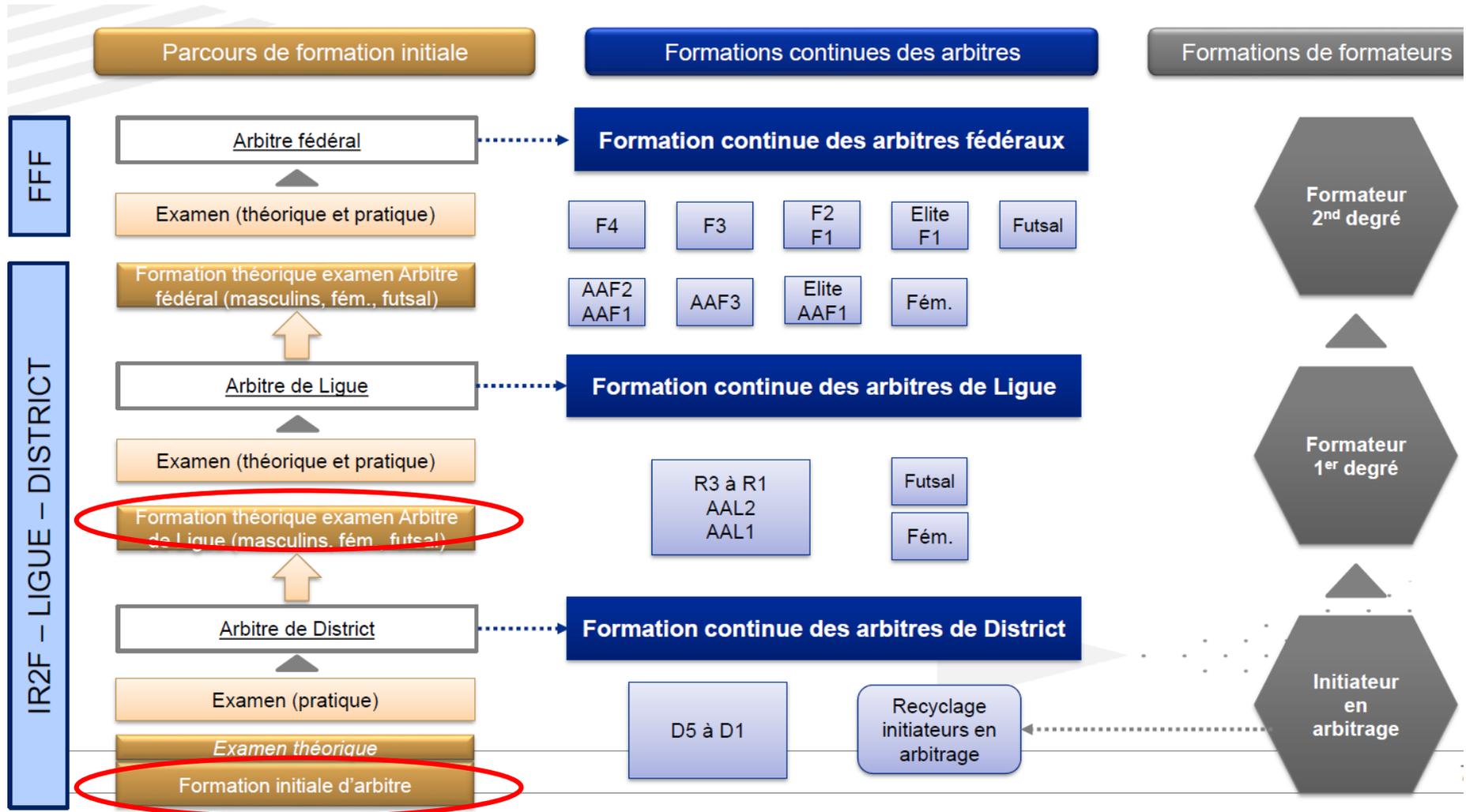


# OBJECTIF

*« Harmonisation de l'offre de formation des arbitres sur un plan pédagogique, administratif, financier et logistique »*



# LA FILIERE DE FORMATION DES ARBITRES





# LA FORMATION INITIALE D'ARBITRE

**Public** : toute personne souhaitant occuper la fonction d'arbitre

**Objectif** : devenir arbitre de football de niveau départemental en étant garant du respect des lois du jeu

**Prérequis** : être âgé de 13 ans et plus au 1er Janvier de la saison

## **Programme** :

Séance n°1 : Découverte de la fonction

Séance n°2 : L'avant-match

Séance n°3 : Fautes, cartons et remises en jeu

Séance n°4 : Maniement du drapeau – Hors-jeu – Révisions

Séance n°5 : Révisions – Lecture du jeu – Déplacements

Séance n°6 : Contrôle des connaissances – Gestion des conflits

+

Séance n°7 : Les formalités administratives

Séance n°8 : Bilan et fidélisation

24 heures de  
formation (6 x 4h)

8 heures  
d'accompagnement  
(2 x 4h)

## **Méthodes et supports** :

- Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découverte de nouveaux savoirs, mise en situation pratique
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires. Livret stagiaire remis en début de formation



# LE FORMAT PEDAGOGIQUE

- Module de formation existant (24h) réparti sur 3 journées de formation de 8h maximum
- Module d'accompagnement (8h) organisé à la discrétion des districts
- Suppression de la formule « internat obligatoire » mais possibilité de proposer une formule pension complète (sous conditions)
- Mise en place d'une session d'information et du prérequis obligatoire afin de confirmer l'entrée en formation des stagiaires
- Certification des candidats à l'issue de la formation initiale commune à l'ensemble des centres de gestion (format d'examen identique aux années précédentes avec mise en place d'une épreuve physique d'aptitude)



# ORGANISATION DES SEANCES

Vendredi	Samedi	Dimanche
	Séance 1 8h00 – 12h00	Séance 3 8h00 – 12h00
	Séance 2 13h30 – 17h30	Séance 4 13h30 – 17h30
Vendredi	Samedi	Dimanche
	Séance 5 8h00 – 12h00	
	Séance 6 13h30 – 17h30	

- Effectifs : de 8 à 20 stagiaires par session
- Séances 1 à 6 organisées en 3 semaines maximum
- Maximum 2 séances par jour



# LA SESSION D'INFORMATION ET DU PRÉREQUIS

Objectif : rencontre avec les candidats à J-7 afin de valider l'entrée en formation :

- Présentation du rôle de l'arbitre
- Présentation de la formation
- Etude de la motivation des candidats
- Etude de la qualité rédactionnelle des candidats

La session de prérequis est organisée par l'IR2F, ce qui implique :

- Obligation d'organisation sur les 5 départements
- Convocation des stagiaires et formateurs par l'IR2F
- Réservation de la salle par l'IR2F
- Prise en charge des frais de déplacement des intervenants par la Ligue.



# DATES ET LIEUX DE FORMATION

- Dates et lieux de formation proposés par les centres de gestion via la fiche d'ouverture à compléter
- Communication assurée par l'IR2F et relayée par les Districts
- Possibilité de participer à une session en dehors de son département d'appartenance mais aucune communication en ce sens ne sera faite pour ne pas encourager cette démarche,
- Formule en demi-pension (prise en charge déjeuner et pause)
- Hébergement possible sous réserve de **ne pas mélanger les publics différents (mixité et mineurs/majeurs)**
- Si hébergement de mineurs, mise à disposition par l'IR2F d'un **surveillant de nuit de 21h00 à 08h00 à partir de 4 stagiaires**



# COÛT DE FORMATION

- 90 € de frais pédagogique pour 24h de formation (séances 1 à 6)
- 0 € de frais pédagogique pour les 8h d'accompagnement
- Frais de repas :
  - 14€ TTC pour les structures avec restauration (ex : CRT, CREPS Sablé, Nieul...)
  - 12€ TTC pour les structures avec livraison plateaux repas / traiteur...
  - Ce prix comprend le déjeuner et 1 pause
- Frais d'hébergement :
  - A définir selon les lieux de formation
- Possibilité de disposer d'un bon de formation de 25€ à déduire des frais pédagogiques pour les formations d'arbitres masculins
- Possibilité de disposer de bons de formation illimités à déduire des frais pédagogiques pour les formations d'arbitres féminines dans la limite du coût de formation



# LOGISTIQUE

## **Infrastructures :**

- Salle de formation pouvant accueillir 20 stagiaires et possédant un mur blanc permettant de projeter le support de formation
- Terrain de football à 11 proche de la salle
- Formation pouvant avoir lieu au sein de la Ligue, d'un district ou d'un club

## **Matériel pédagogique fourni par la Ligue**

- Livret des Lois du Jeu
- Livret de formation
- Modèle de feuille de match papier
- Sifflets
- Cartons

L'IR2F enverra par mail :

- La liste des inscrits (pdf + excel),
- La feuille d'émargement des stagiaires et de l'encadrement
- Les chevalets,
- Les attestations de présence

Ces documents seront édités par les districts.



# ENCADREMENT

- Formateurs certifiés ou en cours de certification proposés par chaque CDA et validés par l'IR2F,
- 1 Formateur pour 8 stagiaires avec possibilité de 3 formateurs à partir de 18 stagiaires (préconisation fédérale de 2 pour 20), ex : 1 CTRA/CTDA + 1 extérieur
- **Obligation d'avoir suivi une formation d'initiateur + formation continue (tous les 3 ans).**  
Dégrogation de la LFPL : pour la première année de fonctionnement, des formateurs « stagiaires » pourront intervenir dans les formations initiale d'arbitre
- **Statut** : bénévole / salariés d'un centre de gestion / travailleur indépendant / formateur occasionnel
- Pour les formateurs occasionnels, contractualisation par Synergie sur la base de 8h par jour de formation.
- Prise en charge par l'IR2F des frais de repas des formateurs et de déplacement à savoir 1 déplacement aller/retour par jour ou 1 déplacement aller/retour + prise en charge de l'hébergement. L'hébergement du formateur sera pris en charge à partir de 40 kms de distance entre le domicile et le lieu de formation.
- **Privilégier la même équipe de formateur sur une formation initiale complète**
- Pour cette saison 2018-2019, les formateurs « stagiaires » seront indemnisés de leur frais de déplacement et par Synergie. **Pour continuer, ils devront suivre la formation d'Initiateur d'arbitre la saison suivante.**



# LA POSTURE DU FORMATEUR

Le formateur tient un rôle important dans la réussite de la formation.  
Cette dernière se voulant participative et ludique.

A ce titre le formateur doit notamment :

- Etre pédagogue
- Répondre aux attentes des stagiaires
- Etre à l'écoute des stagiaires et leur donner confiance
- Favoriser les échanges
- Développer la réflexion des stagiaires en variant ses modes d'intervention
- Savoir accueillir et instaurer un climat de sérénité
- Travailler en équipe
- **Etre titulaire du PSC1**

L'objectif étant que le stagiaire arbitre en fin de formation :

- Epreuve un sentiment de progrès
- Construit de nouvelles compétences
- Découvre et s'approprie de nouvelles connaissances théoriques
- Soit confiant pour arbitrer lors de son premier match



# L'EXAMEN

- 3 sujets d'examen seront proposés
- Un fichier sera à compléter avec : ADMIS ou NON ADMIS  
Pour les non admis, il conviendra de préciser si le stagiaire doit repasser l'ensemble de la formation ou juste repasser l'examen.
- Les résultats seront à communiquer par le responsable de formation de chaque session à l'IR2F qui les publiera ensuite sur le site de la LFPL.
- Si le candidat souhaite se réinscrire à l'examen seul, il n'y aura pas de frais d'inscription



# LES ARBITRES AUXILIAIRES

Pour les personnes ayant reçu une formation d'arbitre auxiliaire, la décision d'une passerelle pour devenir arbitre officiel sera laissée à la discrétion des CDA

L'IR2F préconise que ces candidats suivent la même formation initiale que les arbitres officiels.



# QUI FAIT QUOI ?

## IR2F

L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) est l'organisme de formation de la Ligue régionale. Il a pour objectif d'organiser les formations d'éducateurs, de dirigeants et d'arbitres sur l'ensemble du territoire régional.

Dans le cadre de la formations d'arbitres, l'IR2F aura à sa charge la communication des dates de formations initiales à destination du grand public, l'ensemble des tâches administratives (inscriptions, convocations, facturation, etc.), l'organisation de la formation, la gestion des formateurs et la logistique (réservation des salles, etc.).

**Inscriptions** : Réceptionne et envoie les convocations aux stagiaires avec le programme et la liste des participants

**Préparation (J-5)** : Envoie les convocations formateur avec le programme, la liste des inscrits (pdf+ Excel), la feuille d'émargement et kilomètre encadrement, la feuille d'émargement des stagiaires, les chevalets et attestations de présence

**Organisation logistique (J-5)** : Confirme la tenue du stage, le nombre de repas et l'effectif des stagiaires et cadres

### **A l'issue de la formation**

- ✓ Adresse par mail les attestations de formation à chaque stagiaire
- ✓ Communique les résultats aux candidats et sur le site de la Ligue
- ✓ Adresse par mail le questionnaire bilan / satisfaction
- ✓ Transmet les règlements et factures à la comptabilité
- ✓ Tiens à jour les statistiques



## CTRA

Le Conseiller Technique Régional en Arbitrage en charge du dossier Formation désigné par la DTA a pour mission notamment dans le cadre de la formation initiale d'arbitre de :

- Coordonner l'ensemble des sessions de formations initiale au sein de son territoire ;
- Veiller à ce que l'encadrement des formations initiales soit conforme au présent cahier des charges ;
- S'assurer de l'utilisation du contenu fédéral pour la Formation Initiale d'arbitres ;
- Coordonner les équipes de formateurs (organiser les formations d'initiateurs en Arbitrage, suivre l'évolution des formateurs, validation des désignations, etc.) ;



## CRA / CDA

Définissent en collaboration avec l'IR2F et le CTRA le calendrier et les lieux de formation  
Proposent au CTRA des formateurs

**Calendrier :** Elabore le calendrier et lieu de formation

Propose la désignation des formateurs au CTRA

**S'assure auprès du site de formation de** la disponibilité et disposition de la salle, la disponibilité des terrains et vestiaires et les conditions de restauration et d'hébergement possibles

**Ouverture d'une formation :** Transmet la fiche d'ouverture de la formation à l'IR2F

### **Le responsable de la formation**

- ✓ Prévoit le Vidéo projecteurs et enceintes
- ✓ Prépare le matériel pédagogique (livret de formation, cartons, sifflet) : 1 par stagiaire (fournis par la Ligue)
- ✓ Edite l'ensemble des documents transmis par mail par l'IR2F
- ✓ Prépare l'animation de la formation
- ✓ Organise les passages pédagogiques
- ✓ S'assure des émargements stagiaires et encadrement
- ✓ Remet les attestations de présence

### **A l'issue de la formation**

- ✓ Retourne les feuilles d'émargement à l'IR2F
- ✓ Communiquer les résultats de la certification à l'IR2F

Dép	Lieu	Date et horaires de la session d'informations et du pré-requis obligatoire	Dates de la formation initiale d'arbitre	Volume Horaire	Nbr de places	Frais pédagogique	Frais annexes Demi-pension	Frais annexes pension complète
-----	------	--	--	----------------	---------------	-------------------	----------------------------	--------------------------------

### FORMATIONS OUVERTES A TOUS

53	District 53 - Laval	Vendredi 7 Septembre 2018 de 20h30 à 23h00 au District 53	Samedi 15, Dimanche 16 et Samedi 22 Septembre 2018	24h	24	90 €	36 €	67,50 €
72	Sablé sur Sarthe	A définir	Samedi 15, Dimanche 16 et Samedi 22 Septembre 2018	24h	20	90 €	42 €	74,40 €
44	CRT St Sébastien sur Loire	Vendredi 28 Septembre 2018 de 19h à 21h au District 44	Samedi 6, Dimanche 7 et Samedi 13 Octobre 2018	24h	40	90 €	42 €	
49	Trélazé	Vendredi 5 Octobre 2018 de 19h à 21h au District 49	Samedi 13, Dimanche 14, Samedi 20 Octobre 2018	24h	30	90 €	36 €	
72	Neufchatel en Saosnois	A définir	Samedi 3, Dimanche 4 et Samedi 10 Novembre 2018	24h	20	90 €	42 €	74,40 €
53	District 53 - Laval	Vendredi 26 Octobre 2018 de 20h30 à 23h00 au District 53	Samedi 3, Dimanche 4 et Samedi 10 Novembre 2018	24h	24	90 €	36 €	86,50 €
44	CRT St Sébastien sur Loire	Vendredi 2 Novembre 2018 de 19h à 21h au District 44	Samedi 10, Dimanche 11 et Samedi 17 Novembre 2018	24h	40	90 €	42 €	
49	Trélazé	Vendredi 9 Novembre 2018 de 19h à 21h au District 49	Samedi 17, Dimanche 18, Samedi 24 Novembre 2018	24h	30	90 €	36 €	
53	District 53 - Laval	Samedi 5 Janvier 2019 de 9h00 à 11h30 au District 53	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 19 Janvier 2019	24h	24	90 €	36 €	67,50 €
72	Sablé sur Sarthe	A définir	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 19 Janvier 2019	24h	20	90 €	42 €	74,40 €
85	Nieul sur l'Autise (12 et 13/01/19) & La Roche sur Yon (19/01/19)	Vendredi 4 Janvier 2019 de 20h à 22h au District 85	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 19 Janvier 2019	24h	24	90 €	42 €	77,00 €
44	CRT St Sébastien sur Loire	Vendredi 11 Janvier 2019 de 19h à 21h au District 44	Samedi 19, Dimanche 20 et Samedi 26 Janvier 2019	24h	40	90 €	42 €	
49	Trélazé	Vendredi 11 Janvier 2019	Samedi 19, Dimanche 20 et Samedi 26 Janvier 2019	24h	30	90 €	36 €	



Dép	Lieu	Date et horaires de la session d'informationset du pré-requis obligatoire	Dates de la formation initiale d'arbitre	Volume Horaire	Nbr de places	Frais pédagogiques	Frais annexe s Demi-pension	Frais annexe s pension complète
<b>FORMATIONS SPECIFIQUES SENIORS</b>								
85	Nieul sur l'Autise (20 et 21/10/18) & La Roche sur Yon (27/10/18)	Vendredi 12 Octobre 2018 de 20h à 22h au District 85	Samedi 20, Dimanche 21 et Samedi 27 Octobre 2018	24h	24	90 €	42 €	77,00 €
<b>FORMATIONS SPECIFIQUES JEUNES</b>								
85	Nieul sur l'Autise (17 et 18/11/18) & La Roche sur Yon (24/11/18)	Vendredi 9 Novembre 2018 de 20h à 22h au District 85	Samedi 17, Dimanche 18 et Samedi 24 Novembre 2018	24h	24	90 €	42 €	77,00 €
<b>FORMATIONS SPECIFIQUES FEMININES</b>								
LFPL	CRT St Sébastien sur Loire	Samedi 19 Octobre 2018 (date à confirmer)	Samedi 27, Dimanche 28 Octobre et Samedi 3 Novembre 2018	24h	20	90 €	42 €	86,00 €
<b>FORMATION ARBITRE FUTSAL</b>								
LFPL	CRT St Sébastien sur Loire	A définir	Samedi 1er et Samedi 8 Décembre 2018	16h	20	68 €	42 €	



L'IR2F,

- ✓ Saura s'adapter pour cette première saison de fonctionnement aux différentes pratiques des territoires.
- ✓ L'objectif étant d'arriver progressivement à une harmonisation sur le territoire régional,
- ✓ Nous comptons sur la participation, la communication, et l'échange de tous les acteurs,

### Points de vigilance :

- Certaines formations ouvertes à 30 ou 40 places (de 08 à 20 stagiaires) => 2 sessions peuvent être organisées avec 2 équipes de formateurs
- Formations ouvertes à tous public (mixité, jeunes mineurs, majeurs) => plus d'internat pour les mineurs et filles en mixité donc aller dans les formations ouvertes à cet effet avec internat
- Mixité sur les hébergements => au regard de la loi, il est important de ne pas mélanger les âges et genre
- Nombre minimum pour mettre en place un surveillant de nuit (21h – 08h) => qui encadrera les mineurs sur le créneau 18h00 – 21h ?
- Formateurs non habilités => les rémunère t-on : oui pour cette première saison
- Organisation du pré requis => commune aux 5 CDG ou la discrétion du district ? (conséquences organisationnelles et financières; ok en attente du document prévu fourni par S Denis
- Reversement financier => non
- Post formation : quels documents à transmettre aux CDG ?